



La FNCA et les Permanents nationaux se réuniront le 23 mars prochain pour une « Conférence-débat paritaire » sur la vision et les ambitions du dialogue social à la suite des ordonnances « Travail » du 22 septembre 2017. Une démarche ultérieure de démultiplication dans les Caisses Régionales est également prévue, selon un calendrier non précisé aujourd’hui.

Cependant, les négociations de dialogue social relatives au CSE ont déjà commencé dans plusieurs CR, pour des élections devant se tenir cette année. Les remontées que nous avons de certaines sections ne sont pas rassurantes. Des Directions des Caisses régionales s'orienteraient vers des accords à minima, très (trop) proches des Ordonnances et du nouveau Code du travail. Nous tenons à attirer votre attention sur cette tentation de limiter les moyens des militants syndicaux qui aboutirait à un dialogue social dégradé dans les Caisses régionales.

Nous estimons que le rôle de la Branche est bien de garantir un socle commun, pour faciliter et fluidifier le dialogue social dans l’entreprise. Les Organisations syndicales CFDT, FO, SUD et SNECA demandent que des négociations de branche s’ouvrent sur le sujet dès maintenant, sans attendre la fin du cycle des conférences planifiées et que le calendrier social soit revu en conséquence.